ORDRE DU JOUR

Conseil de Territoire du lundi 12 décembre 2016

- ✓ Approbation du Procès-verbal de la séance du 12 octobre 2016
- ✓ Avis sur les rapports présentés aux organes délibérants de la Métropole

CT4/121216/1. Approbation d'un avenant n° 1 au contrat d'affermage pour l'exploitation du Centre des Congrès AGORA à Aubagne

CT4/121216/2. Schéma de Cohérence Territoriale métropolitain – Prescription – Définition des objectifs et des modalités de la concertation

CT4/121216/3. Elaboration du Programme Local de l'Habitat Métropolitain – Mise en place de la gouvernance et modalités de financement

CT4/121216/4. Avis sur la composition de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

CT4/121216/5. Elaboration du Plan Partenarial de gestion de la demande de logement social

CT4/121216/6. Avis sur les statuts du Conseil d'Administration de la Régie Départementale des Transports des Bouches-du-Rhône

CT4/121216/7. Avis sur la convention de délégation de coopération et de délégation avec le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, la Région Provence Alpes Côte-d'Azur, Arles Crau Camargue Montagnette et Terre de Provence relative à l'exploitation du système d'information transports départemental

CT4/121216/8. Avis sur la convention de délégation de compétence avec le Conseil Départemental pour les services de transport routier des élèves et étudiants handicapés exploités par la RDT 13

CT4/121216/9. Avis sur la convention de mandat avec la Région Provence Alpes Côte-d'Azur pour l'encaissement et le reversement des recettes des lignes de transport régionales

CT4/121216/10. Avis sur la convention relative à l'organisation des transports scolaires exploités par la RDT 13 entre le Département des Bouches-du-Rhône et la métropole d'Aix-Marseille-Provence

CT4/121216/11. Avis sur les principes directeurs sur les règles d'accès des opérateurs de transport aux gares routières et emplacements d'arrêt métropolitains

CT4/121216/12. Avis sur le contrat Obligation de service Public de la RDT13 avec la Métropole

CT4/121216/13. Avis sur la convention de coopération avec le Conseil Départemental pour des activités connexes à la compétence transport transférée

CT4/121216/14. Avis sur la convention de délégation de compétence avec la Région Provence Alpes Côte-d'Azur pour les services de transport routier non urbains et scolaires non inclus dans le ressort territorial de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et exploités par la RDT 13

CT4/121216/15. Avis sur la dissolution du Syndicat Mixte des Transports des Bouches-du-Rhône

- ✓ Délibérations du Conseil de la Métropole pour information
- Agenda de la mobilité métropolitaine